

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2018

REÇU

Le 20 DEC. 2018

SOUS-PREFECTURE  
OLORON-SAINTE-MARIE

Etaient Présents 52 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Aimé SOUMET, Laurent KELLER, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
Cédric PUCHEU	à	Lydie ALTHAPE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean GASTOU
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
Maylis DEL PIANTA	à	Henriette BONNET
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Denise MICHAUT
Marylise GASTON	à	Jean-Claude COSTE
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOIBE

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Jean CASABONNE (excusé), Jacques NAYA (excusé), Valérie SARTOLOU (excusée), Bernard UTHURRY (excusé), Jean Etienne GAILLAT, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 19-181213-URB-

RÉPONSE A L'APPEL À PROJET « VELOS ET TERRITOIRES » DE  
L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET MAITRISE DE L'ENERGIE (ADEME)  
CONJOINTEMENT AVEC LA MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE

M. CASABONNE rappelle que suite aux Assises de la mobilité fin 2017, le gouvernement a lancé le 14 septembre 2018 au niveau national un Plan vélo tout particulièrement ambitieux doté d'un fonds spécial de 350 M€ sur 7 ans, déployé à partir de 2019.

Un plan qui vise à augmenter la part du vélo dans les déplacements du quotidien, en la faisant passer de 3% aujourd'hui à 9% d'ici à 2024.

Pour accompagner les territoires ruraux dans cette politique, le gouvernement a lancé avec l'Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Énergie (ADEME) un appel à projet « Vélos et territoires ».

Identifiée Territoire à Energie Positive (TEPOS) depuis novembre 2017, la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), également dotée de la compétence mobilité-transport, porte déjà des actions en faveur de l'élaboration, du suivi, de la conception et de la mise en œuvre des politiques de mobilité innovante : mise en place d'une navette en Haute Vallée d'Aspe, dispositif d'autostop organisé Rézo Pouce et mise à disposition longue durée de vélos à assistance électrique en coopération avec le Parc National des Pyrénées.

Le portrait de territoire de la CCHB, dont la synthèse a été présentée le 05 décembre 2018 en séance plénière du Conseil Communautaire, a par ailleurs mis en avant la place prépondérante de la voiture dans l'espace public au détriment des modes de déplacements actifs ou doux. En effet, la voiture est encore utilisée à 73% par les actifs travaillant dans leur commune. Il s'avère donc opportun de diversifier l'offre de mobilité en Haut Béarn.

Le développement de l'usage du vélo doit être considéré comme un atout pour l'attractivité du territoire, la protection de la santé et de l'environnement.

Afin de faciliter l'usage du vélo sur son territoire, la Communauté de Communes du Haut-Béarn souhaite donc répondre, conjointement avec la ville d'OLORON-SAINTE-MARIE qui l'a sollicitée à cet effet, à l'appel à projet « Vélos et territoires ».

Un appel à projet qui soutient à hauteur de 70%, et jusqu'à 200 000 €, des territoires dans la construction d'une politique vélo, et qui se compose de trois axes :

- La réalisation d'un schéma cyclable afin de définir des itinéraires prioritaires ;
- La mise en place de services innovants (stationnement, location de vélos, atelier de réparation) ;
- Le financement d'un poste dédié au suivi des études de la stratégie mobilité vélo ainsi qu'à sa coordination et son animation (atelier de formation notamment).

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet « Vélos et Territoires »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à proposer conjointement avec la Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE un dossier de réponse à l'Appel à projets « Vélos et Territoires » de l'ADEME,



- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget général.
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 décembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 20.12.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

